

Décision

Générale

colonial

Décision n° 611 PERSONNEL INDIGENE

n° 611

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date de publication
30 juillet 1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent Milicien NOUR ABDI n. Mle 147, est libéré du Service actif pour compter du 28 Juillet 1943. Ce Sergent Milicien qui a atteint quinze ans de Service peut prétendre a un pécule de CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE Francs.